



No de résolution
ou annotation

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE GODBOUT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GODBOUT, TENUE
LUNDI, LE 12 DÉCEMBRE 2022 À LA SALLE GUY
POITRAS**

Sont présents :

M. Jean-Yves Bouffard	maire
M. Alain Bachand, conseiller :	siège n° : 1
M. Guy Côté, conseiller :	siège n° : 2
M. Réjean Sini, conseiller :	siège n° : 3
M ^{me} Valérie Desbiens, conseillère	siège n° : 4
M ^{me} Edith Simard, conseillère:	siège n° : 6

Monsieur Gilles Provencher, directeur général et secrétaire-trésorier

Est absente :

M^{me} Danielle Michaud, conseillère : siège n° : 5

Les membres du conseil forment le quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.
13 personnes sont présentes à la séance

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. LECTURE & ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. LECTURE & ADOPTION DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 14 NOVEMBRE 2022
4. LECTURE & ADOPTION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2022
5. CONSEIL MUNICIPAL
6. INFORMATIONS ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 6.1 Dépôt du rapport CMQ
7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1 Liste des comptes payés et à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG
 - 7.2 Dépôt des états financiers au 30 novembre 2022
 - 7.3 Adoption du calendrier des séances 2023
 - 7.4 Nomination du directeur général comme signataire de la municipalité pour les effets bancaires



No de résolution
ou annotation

7.5 Fermeture du bureau municipal pour le congé des fêtes

7.6 Heures travaillées le DG

7.2 Nomination de Madame Ketty Thériault à titre de Directrice générale adjointe

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. TRAVAUX PUBLICS -TRANSPORT

10. HYGIÈNE DU MILLIEU

11. LOISIRS, CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE

11.1 Projet d'autocollants

11.2 Suivi de la réunion du 25 novembre concernant l'école Mgr. Labrie

11.3 Lettre d'appui au projet de la bibliothèque

12. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

12.1 Droit de passage pour le Club les Ziglous

12.2 Camping de l'estuaire

13. VARIA

14. PERIODE DE QUESTIONS

15. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2022-12-01

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Après lecture de l'ordre du jour par Monsieur Jean-Yves Bouffard

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Valérie Desbiens

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-02

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2022

Les membres du conseil ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2022 préalablement à la présente séance et ils s'en déclarent satisfaits.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Edith Simard

QUE le procès-verbal du 14 novembre 2022 soit approuvé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

2022-12-03

4.. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2022

Les membres du conseil ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 novembre 2022 préalablement à la présente séance et ils s'en déclarent satisfaits.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Réjean Sini

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 novembre 2022 soit approuvé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Maire Présentation du nouveau Directeur général
Conseillers Aucun suivi

6. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le directeur général dépose le rapport d'enquête sur les conclusions et recommandation à la suite d'une divulgation d'actes répréhensibles à l'égard de la Municipalité du Village de Godbout

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 Liste des comptes payés et à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit

ATTENDU QUE la liste des comptes payés et à payer en date du 30 novembre 2022 est déposée pour approbation par les membres du conseil ;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Bachand d'approuver la liste des comptes payés au 30 novembre 2022, au montant de 107 683.28\$ et à payer en date

2022-12-04



No de résolution
ou annotation

du 31 décembre 2022, au montant de 9451.84\$ et d'en autoriser le paiement

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-05

7.2 Dépôt des états financiers au 30 novembre 2022

ATTENDU QUE les états financiers intérimaire au 30 novembre 2022 ont été déposés aux membres du conseil de la municipalité de Godbout ;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Côté

QUE le conseil municipal accepte de dépôt des états financiers intérimaire au 30 novembre 2022

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-06

7.3 Calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2023

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Valérie Desbiens

QUE la Municipalité de Godbout adopte les dates de séances régulières suivantes pour l'année 2023

SÉANCES DU CONSEIL 2023

Lundi	9 janvier	2023	19h00
Lundi	13 février	2023	19h00
Lundi	13 mars	2023	19h00
Mardi	11 avril	2023	19h00
Lundi	8 mai	2023	19h00
Lundi	12 juin	2023	19h00
Lundi	10 juillet	2023	19h00
Lundi	14 août	2023	19h00
Lundi	11 septembre	2023	19h00
Mardi	10 octobre	2023	19h00
Lundi	13 novembre	2023	19h00
Lundi	11 décembre	2023	19h00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

2022-12-07

7.4 Nominations des signataires de la municipalité de Godbout pour les effets bancaire

ATTENDU QUE le maire et le directeur seulement doivent signer les effets bancaires sur les chèques et les paiements de facture sur ACCÈS D ;

ATTENDU QU'EN l'absence du maire, ou du directeur général, le maire suppléant et Mme Ketty Thériault, directrice générale adjointe, pourront être les deux signataires requis

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Edith Simard

QUE la Municipalité de Godbout nome Messieurs Jean-Yves Bouffard (élu) et Gilles Provencher (administration) comme les deux signatures obligatoires pour les effets bancaires sur chèque et paiements de facture sur ACCÈS D

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-08

7.5. Congé des fêtes du bureau municipal

ATTENDU QUE la fermeture des bureaux du gouvernement et des autres partenaires administratifs de la municipalité dans le temps des fêtes ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Sini

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Edith Simard

QUE le bureau municipal soit fermé du 23 décembre 2022 au 8 janvier 2023 inclusivement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2022-12-09

7.6. Heures travaillées par le DG

ATTENDU QUE le contrat du Directeur général est de 12 heures semaine ;

ATTENDU QU'EN si le besoin pour le nombre d'heures travaillées doit être supérieur à 12 heures semaine pour la municipalité de Godbout, le directeur est autorisé à faire un 8 heures supplémentaires au besoin, sans autorisation du conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Bachand

QUE le conseil municipal accepte cette offre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-10

7.7. Nomination de Madame Ketty Thériault à titre de Directrice générale adjointe

ATTENDU QUE suite à la nomination de Monsieur Gilles Provencher à la direction générale;



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE Madame Thériault assurait l'intérim, cette dernière est nommée Directrice générale adjointe sans changement de rémunération

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Côté
QUE le conseil municipal accepte

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pas de point à traiter

9. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT

Pas de point à traiter

10. HYGIÈNE DU MILLIEU

Pas de point à traiter

2022-12-11

11. LOISIRS, CULTURE & VIE COMMUNAUTAIRE

11.1 Projet d'autocollants des municipalités de Tourisme Côte-Nord

ATTENDU QUE Tourisme Côte Nord a effectué la campagne promotionnelle de distribution d'autocollants à l'effigie des municipalités du territoire Nord-Côtier pour une deuxième année et que près de 92 374 autocollants ont été distribués à travers la Côte-Nord ;

ATTENDU QUE la municipalité de Godbout a participé pour une première année au projet en 2022 et que nous en avons distribués 1500;

ATTENDU QUE pour la saison 2023, le projet est de retour ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Valérie Desbiens

QUE le conseil de la municipalité de Godbout s'engage à participer financièrement pour la somme de 1 000\$ plus taxes (incluant les frais de licence, transport et 2 500 autocollants) au projet de collection d'autocollants "Road Trip Côte-Nord" pour la création et l'impression d'un autocollant à l'image de la municipalité et accepte que la distribution soit gratuite, sous la coordination de Tourisme Côte-Nord ;

QUE Madame Ketty Thériault soit nommée représentante de la municipalité dans ce projet et nous autorisons le directeur à compléter les formulaires requis et en faire le paiement.;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

2022-12-12

11.2 Suivi de la réunion du 27 novembre 2022, concernant l'école Mgr. Labrie

Monsieur Guy Côté donne un compte rendu de la réunion du comité concernant l'école

11.3 Lettre d'appui à la bibliothèque municipale pour son projet

ATTENDU QUE la bibliothèque municipale a fait une demande de subvention auprès de ID Manicouagan

ATTENDU QUE la municipalité se porte garant de relocaliser la bibliothèque advenant la fermeture de l'école

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Edith Simard

QUE la municipalité envoie une lettre d'appui à ID Manicouagan afin d'aider la bibliothèque à obtenir leur subvention

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-12-13

12.1 Droit de passage pour le Club les Ziglous

ATTENDU QUE le Club les Ziglous doivent changer une partie de leur trajet qui passe sur un terrain privé ;

ATTENDU QUE la municipalité autorise le club à utiliser le chemin Conrad ainsi que la rue Mgr. Labrie;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Sini

QUE la municipalité donne accès au Club Ziglous pour le chemin Conrad et la rue Mgr Labrie.

M. Alain Bachand ,étant impliqué sur le conseil du Club Ziglous, s'abstient de voter.

ADOPTÉE À MAJORITÉ

2022-12-14

12.2 Camping de l'Estuaire

ATTENDU QUE l'enjeu financier en cause ne justifie pas la judiciarisation du dossier

ATTENDU QUE la recommandation de nos avocats est d'accepter l'offre du camping de l'estuaire, au montant de 27 552.09\$

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy Côté

QUE le conseil municipal accepte cette offre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. VARIA



No de résolution
ou annotation

2022-12-15

14. PERIODE DE QUESTIONS

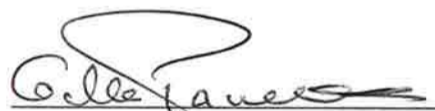
Mesdames Sylvie Comeau, Louise Duval et Monsieur
Harold Couturier

18. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alain Bachand
de lever l'assemblée, il est 20h30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Jean-Yves Bouffard
maire


Gilles Provencher
directeur général, greffier-trésorier